

219C1645
FR0012757854-FS0826

18 septembre 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SPIE SA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 septembre 2019, la société par actions simplifiée FFP Invest¹ (66 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine) a déclaré avoir franchi en hausse, le 14 septembre 2019, le seuil de 5% des droits de vote de la société SPIE SA et détenir 8 500 000 actions SPIE SA représentant 16 500 000 droits de vote soit 5,45% du capital et 8,86% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de droits de vote double au profit du déclarant.

¹ Contrôlée par la société anonyme Etablissements Peugeot Frères.

² Sur la base d'un capital composé de 155 857 863 actions représentant 186 246 275 droits de vote (compte tenu de l'obtention de 8 000 000 droits de vote doubles au profit du déclarant), en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.